



Aube
en Champagne
LE DÉPARTEMENT

Débat d'orientations budgétaires 2024

4 décembre 2023

- ↳ Un contexte international, source d'inquiétudes et de tensions
- ↳ L'économie française 2024-2027 encore en « digestion » des crises récentes :
 - un taux de croissance à + 1,4 %, reposant sur la demande intérieure (consommation et investissement)
 - une inflation en décrue mais qui demeure pesante
 - des taux d'intérêts bancaires à un niveau élevé
- ↳ Une stagnation des transferts financiers de l'État et disparition de tout levier fiscal pour les Départements
- ↳ Les Départements confrontés à la crise immobilière (- 23,9% sur les DMTO au niveau national) et la chute de leur épargne brute (- 39% pour les Départements à fin 2023 selon la Cour des comptes)
- ↳ Des mesures nationales qui pèsent sur nos comptes à cause de compensations trop partielles ou non prévues
- ↳ Un fonds national de « sauvegarde » de 104 M€ pour 14 Départements

- ➔ Une situation financière saine grâce au faible endettement qui permet :
 - de poursuivre le plan d'actions du Département avec détermination
 - rester ambitieux mais vigilant eu égard à notre sensibilité à la conjoncture économique

- ➔ Un effort d'investissement resserré mais maintenu à un niveau élevé en faveur de l'aménagement du territoire, en réservant une part significative à l'appui des projets portés par les Collectivités aubois

- ➔ L'inscription de moyens budgétaires « au plus juste » en vue de faire face aux enjeux essentiels et prioritaires de la population auboise

- ➔ Piloter avec agilité nos ressources pour préserver nos ratios financiers avec :
 - une épargne brute (20,5 M€) satisfaisante pour ne pas obérer notre capacité d'investissement
 - un recours à l'emprunt mesuré et soutenable (15 M€ en 2023)

Les grands enjeux des politiques publiques départementales

- ➔ Renforcement de notre action dans le domaine de la protection de l'enfance compte-tenu de la pression constatée, avec :
 - des moyens confortés, y compris un nouveau dispositif d'accompagnement renforcé hors les murs
 - un appui consacré aux établissements de l'enfance avec la création de places et le déploiement du projet d'établissement du Centre départemental de l'enfance
 - des mesures de soutien aux assistants familiaux, confortées en année pleine
- ➔ Accompagnement du vieillissement et du handicap avec :
 - l'élaboration du schéma départemental de l'Autonomie en 2024
 - le soutien volontariste à l'habitat inclusif favorisant le maintien à domicile
 - l'augmentation des crédits consacrés à l'APA (+ 6,76%) et la PCH (+ 7,56%)
 - Le financement des ESSMS avec des projets structurants (rénovation et création de places)
- ➔ Poursuite de la feuille de route insertion avec :
 - le renforcement de l'accompagnement des publics en insertion professionnelle qui rencontrent des freins à la reprise d'activité ; soutien au CIE dans le cadre de la CAOM
 - un travail partenarial avec les chambres consulaires pour former les employeurs à la spécificité du public BRSA
 - une participation confirmée au dispositif Territoire Zéro Chômeurs de longue durée
 - l'augmentation des crédits budgétaires de l'allocation RSA (revalorisation de + 4,6% en 2024, non compensée à ce stade)

- ➔ Un programme ambitieux au profit des collèges publics aubois, avec :
 - 6,5 M€ de crédits de fonctionnement et 8,8 M€ d'investissements pour l'année 2024
 - Reprise en direct par le Département de la gestion des fluides
- ➔ Mise en place du Conseil départemental des jeunes en cours d'année
- ➔ Maintien d'un soutien prioritaire aux associations
- ➔ Sur les enjeux de sécurité civile, renforcement de la contribution au SDIS à hauteur de 8,8 M€ en fonctionnement (+ 6% par rapport à 2023), des investissements bâtimentaires et la rénovation de l'état-major

Favoriser l'accompagnement de la transition énergétique et environnementale

- ➔ Prolonger notre engagement en faveur des mobilités douces, les accompagner et favoriser la rénovation d'infrastructures de transport (fret capillaire, ligne 4, piste de l'aéroport)
- ➔ Prévoir des crédits d'étude pour soutenir la réalisation des schémas en matière d'eau potable et envisager d'apporter un financement de certains travaux d'interconnexion de réseaux d'eau ayant un intérêt départemental
- ➔ Un renforcement du maintien en « condition opérationnelle » du patrimoine classique du Département pour faire face aux obligations réglementaires et enjeux de transition énergétique
- ➔ Assurer la mise en œuvre du schéma départemental des espaces naturels sensibles ainsi que la prolongation du soutien au court voiturage
- ➔ Porter une stratégie renforcée d'aide à l'habitat pour les propriétaires (préfiguration d'un programme d'intérêt départemental, avec les EPCI volontaires, sur l'amélioration de l'habitat)

Apporter un soutien résolu à l'attractivité et à l'équipement du territoire

- ➔ Clarification, simplification et adaptation des dispositifs d'aides en investissement des Collectivités territoriales auboisées
- ➔ Intégrer un nouveau fonds, simple et réactif dans ses modalités, pour répondre aux besoins des très petites Communes (< 250 habitants)
- ➔ Soutenir l'effort de promotion de nos sites sportifs en vue de leur rayonnement dans le cadre de l'année olympique
- ➔ Un programme routier départemental prioritaire, que ce soit pour le maintien de sa qualité, la réalisation d'opérations plus ponctuelles ou pour la poursuite des aires de covoiturage
- ➔ Développer l'action culturelle, notamment à travers la Cité du vitrail, avec l'organisation d'une exposition majeure consacrée à Notre-Dame de Paris
- ➔ Maintien des financements pour l'attractivité dans l'enseignement supérieur (2,46 M€), le soutien à l'agence de tourisme et des moyens de fonctionnement des équipements majeurs (CIME, Centre sportif de l'Aube, Cité du vitrail, Avalueur)

Orientations budgétaires 2024 du budget principal

	Dépenses	Recettes
Investissement	92,4 M€*	71,9 M€**
Fonctionnement	348,8 M€	369,3 M€
TOTAL	441,2 M€	

* y compris 4 M€ de remboursement du capital de la dette

** y compris 55,2 M€ d'emprunt d'équilibre (au DOB 2023, il était de 59 M€)

d'autofinancement prévisionnel

**Recettes
de fonctionnement**
369,3 M€

**Dépenses
de fonctionnement**
348,8 M€



**AUTOFINANCEMENT
POUR LES INVESTISSEMENTS**

20,5 M€

(25,5 au DOB 2023)

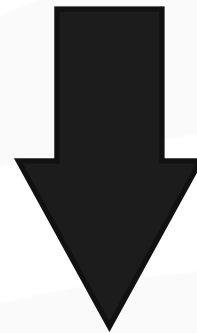
**soit 23,19 % des investissements hors
remboursement de la dette**

d'investissements prévisionnels

**Recettes
d'investissement**
71,9 M€



**Autofinancement
pour investissements**
20,5 M€



**CAPACITÉ
D'INVESTISSEMENT**
92,4 M€
(104,9 M€ au DOB 2023)

LES PRODUITS FISCAUX

263,7 M€

Fiscalité directe	41 M€
<i>dont fraction de TVA (ex. cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises)</i>	18 M€
<i>dont DCP - dotation de compensation péréquée</i>	8,2 M€
<i>dont IFER - imposition forfaitaire des entreprises de réseaux</i>	7,7 M€
<i>dont FNGIR - fonds national de garantie individuelle de ressources</i>	5 M€
<i>dont attribution de compensation Région GE</i>	2,1 M€
Fraction de TVA (<i>remplacement de la TFPB</i>)	81 M€
Fraction supplémentaire de TVA	2,1 M€
TSCA - taxe sur les conventions d'assurance	50 M€
TICPE - taxe intérieure de consommation des produits énergétiques	30 M€
DMTO – droits de mutation à titre onéreux	33 M€
Fonds de péréquation des DMTO	20 M€
Taxe sur l'électricité	5 M€
Redevance des mines et produits divers	0,6 M€
Taxe d'aménagement	1 M€

Les recettes de fonctionnement (2/2)

LES CONCOURS DE L'ÉTAT

96,2 M€

DGF - dotation globale de fonctionnement	50,2 M€
Dotations CNSA (APA et conférence des financeurs)	20,0 M€
DCRTP - dotation compensation réforme de la TP	5,3 M€
Dotations CNSA (PCH et MDPH)	5,8 M€
FMDI - fonds de mobilisation départemental d'insertion	3,4 M€
DTCE - compensations d'exonération	2,4 M€
DGD - dotation générale de décentralisation	2,3 M€
Autres concours (FCTVA, participations)	6,8 M€

LES AUTRES RECETTES, PRODUITS EXCEPTIONNELS

9,4 M€

Produits, services et ventes	3,3 M€
Autres produits de gestion courante	4,5 M€
Autres recettes diverses (dont FSE)	1,6 M€

TOTAL : 369,3 M€

Les dépenses de fonctionnement (1/2)

INTÉRÊTS DE LA DETTE	1,6 M€
-----------------------------	---------------

CHARGES DE PERSONNEL	73,8 M€
-----------------------------	----------------

CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	26,8 M€
------------------------------------	----------------

dont achats, fluides, fournitures et petits équipements	7,6 M€
---	--------

dont entretien, maintenance et réparations	5,4 M€
--	--------

dont abonnements, formations, AMO, études, communications et honoraires	10,4 M€
---	---------

dont frais de transport et déplacements (y compris élèves handicapés)	3,4 M€
---	--------

REVERSEMENT AU FONDS DE PÉRÉQUATION DMTO	3,2 M€
---	---------------

APA	46,9 M€
------------	----------------

dont APA versées à domicile	27,0 M€
-----------------------------	---------

dont APA versées aux établissements	16,7 M€
-------------------------------------	---------

dont financement de l'avenant 43	2,4 M€
----------------------------------	--------

dont dotation Qualité pour les SAAD	0,8 M€
-------------------------------------	--------

Les dépenses de fonctionnement (2/2)

RSA et dépenses d'insertion	68,8 M€
------------------------------------	----------------

dont allocation RSA	61,0 M€
dont dépenses d'insertion	7,8 M€

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	127,1 M€
---	-----------------

dont frais de séjours en établissements (PA/PH/enfance)	66,4 M€
dont PCH et ACTP	16,0 M€
dont subventions et participations	14,2 M€
dont dotation de fonctionnement du Centre départemental de l'enfance	13,0 M€
dont contribution au SDIS	8,8 M€
dont dotations de fonctionnement des collèges	3,9 M€
dont aides individuelles (enfance et famille, bourses...)	3,1 M€
dont indemnités et frais de mission des élus	1,5 M€
Créances éteintes	0,2 M€

DÉPENSES EXCEPTIONNELLES ET PROVISIONS	0,5 M€
---	---------------

TOTAL : 348,8 M€

Les recettes d'investissement

FONDS DE COMPENSATION TVA (FCTVA)	9,5 M€
--	---------------

DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES COLLÈGES	1,5 M€
---	---------------

AUTRES RECETTES	5,7 M€
------------------------	---------------

dont remboursements d'avances des budgets annexes	2,4 M€
---	--------

dont subventions de l'État et autres collectivités	3,3 M€
--	--------

EMPRUNT D'ÉQUILIBRE	55,2 M€
----------------------------	----------------

TOTAL :	71,9 M€
----------------	----------------

Les dépenses d'investissement

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT	52,1 M€
------------------------------	----------------

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	33,9 M€
-------------------------------------	----------------

REMBOURSEMENT DE LA DETTE	4,0 M€
----------------------------------	---------------

PARTICIPATION À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	2 M€
---	-------------

AVANCES AUX BUDGETS ANNEXES & OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS	0,4 M€
--	---------------

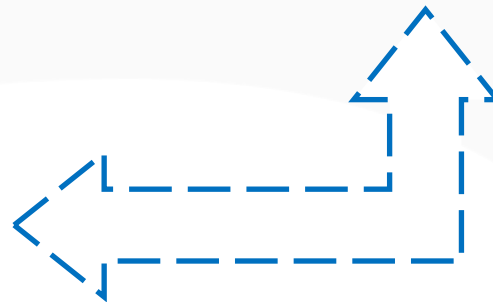
TOTAL :	92,4 M€
----------------	----------------

Orientations budgétaires 2024 des 6 budgets annexes

	Dépenses	Recettes
Investissement	3,7 M€	0,2 M€
Fonctionnement	16,6 M€	20,1 M€
TOTAL	20,3 M€	

DOB 2024 des budgets annexes :

- Centre départemental de l'enfance : 13,9 M€
- Immobiliers d'entreprise : 2,6 M€
- Zones d'activités : 1,8 M€
- Laboratoire départemental : 1,3 M€
- Ports et Lacs : 0,5 M€
- Prestations aux communes : 0,2 M€



Projetée au 31 décembre 2024, la dette départementale présenterait la répartition suivante par prêteur, type d'emprunt et le taux moyen en tenant compte des emprunts contractés au cours de l'année 2023 :

Prêteur	Capital restant dû (CRD)	% du CRD
ARKÉA Banque	14 000 000 €	52,02 %
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	5 133 333 €	19,07 %
BANQUE POSTALE	4 010 113 €	14,90 %
SFIL CAFFIL	2 749 706 €	10,21 %
CAISSE D'ÉPARGNE	1 021 843 €	3,80 %
Ensemble des prêteurs	26 914 955 €	100,00 %

Source : Département de l'Aube - DFCGM - état projeté au 31/12/2024

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen
Fixe	17 581 662 €	65,32%	2,84%
Variable	0 €	0,00%	0,00%
Livret A	9 333 333 €	34,68%	3,61%
Ensemble des risques	26 914 995 €	100,00%	3,11%

Source : Département de l'Aube - DFCGM - état projeté au 31/12/2024

Ces orientations budgétaires 2024 doivent permettre de fixer les priorités pour l'action départementale visant notamment à :

- être en capacité d'honorer notre soutien aux publics les plus fragiles et ceux qui sont accompagnés dans le cadre des établissements et services sociaux et médicosociaux ;
- renforcer nos actions, notamment dans le domaine énergétique, et continuer une politique de sobriété et de réduction des consommations ;
- assumer les politiques contractualisées, particulièrement dans la protection de l'enfance et la lutte contre la pauvreté ;
- mobiliser nos investissements en faveur de projets d'aménagement, d'équipements structurants pour le territoire aubois et maintenir un accompagnement des structures aubois, en vue de préserver l'activité économique locale et développer l'emploi dans les entreprises ;
- continuer l'adaptation de l'administration départementale aux enjeux majeurs de transformation de l'action publique.



Aube
en Champagne
LE DÉPARTEMENT